

Communiqué de presse



ANVERS, 27 OCTOBRE 2014

CHANGEMENT DE STATUT EN SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE RÉGLÉE (SIR): PRIX D'EXERCICE DU DROIT DE RETRAIT

Le 9 septembre 2014, la FSMA (Autorité des Services et Marchés Financiers) a accordé à Intervest Offices & Warehouses un agrément comme société immobilière réglementée publique (SIR publique) sous certaines conditions suspensives conformément à la Loi du 12 mai 2014 relative aux sociétés immobilières réglementées (la Loi SIR).

Le 26 septembre 2014, Intervest Offices & Warehouses a convoqué une Assemblée Générale Extraordinaire pour aujourd'hui le 27 octobre 2014 en vue du changement prévu du statut de sicaif immobilière publique en statut de SIR publique.

Si l'Assemblée Générale Extraordinaire d'Intervest Offices & Warehouses approuve le projet de changement de statut avec une majorité de 80 % des voix exprimées, tout actionnaire ayant voté contre cette proposition – dans le cadre strict de l'article 77 de la Loi SIR - pourra exercer un droit de retrait, au prix le plus élevé entre (a) € 21,00 notamment le cours de clôture du 26 septembre 2014 (soit le dernier cours de clôture avant la publication de la convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 octobre 2014) et (b) la moyenne des cours de clôture des trente jours calendrier précédant la date de l'Assemblée Générale Extraordinaire (soit du 27 septembre 2014 au 26 octobre 2014 inclus).

Intervest Offices & Warehouses annonce par la présente que la moyenne des cours de clôture des trente jours calendrier précédant la date de l'Assemblée Générale Extraordinaire d'aujourd'hui, le 27 octobre 2014, mentionnée au point (b) s'élève à € 20,99. Par conséquent, le prix auquel le droit de retrait susmentionné pourra être exercé, le cas échéant, s'élève à € 21,00.

Les raisons, les conditions et les conséquences du changement de statut prévu, ainsi que les conditions d'exercice du droit de retrait, sont stipulées dans le Document d'information qui peut être consulté depuis le 26 septembre 2014 sur le site internet d'Intervest Offices & Warehouses (www.intervest.be) ou sur simple demande au siège social (Uitbreidingstraat 18, 2600 Berchem).

Cette annonce ne constitue pas une recommandation relative à une offre quelconque. Ce communiqué de presse et les autres informations rendues disponibles dans le cadre du droit de sortie ne constituent pas une offre d'achat ou une invitation à vendre des actions de la Société. La diffusion de cette annonce et des autres informations rendues disponibles dans le cadre du droit de sortie peut être soumise à des restrictions légales et toute personne ayant accès à la présente annonce ainsi qu'aux autres informations est tenue de s'informer concernant pareilles restrictions éventuelles, ainsi que de les respecter.

Note à la rédaction: pour plus d'informations veuillez contacter:

INTERVEST OFFICES & WAREHOUSES SA, sicaif immobilière publique de droit belge,
Jean-Paul Sols - CEO ou Inge Tas - CFO, tel. + 32 3 287 67 87, <http://corporate.intervest.be/fr/offices>